

Le *care*, un débat ouvert : des politiques du temps au *social care*

María Teresa Martín-Palomo



La domestication du travail est une proposition conceptuelle qui permet de repenser les différentes modalités de travail et la valeur sociale qui leur sont attribuées, avec pour point de départ l'analyse de leurs aspects matériels, affectifs et moraux. L'intention est de contribuer aux débats sur la dimension politique du *care*. Cela conduit à réviser la proposition du modèle de *social care*, qui met en valeur certains aspects des politiques du temps, développées à la fin des années 1980 et, de ce fait, à dépasser les politiques de conciliation. Cette perspective implique de s'interroger sur la responsabilité morale et politique de *care*. *

CARE — SOCIAL CARE — TRAVAIL — POLITIQUES DU TEMPS — TEMPS SOCIAUX
— FAMILLE — ÉTAT — PUBLIC — PRIVÉ — EUROPE DU SUD

Une des issues de la crise que connaît la société salariale passerait par la construction d'un nouvel ordre social où le travail salarié n'occuperait plus la place centrale qu'il a encore actuellement (Méda 1998). Ce type d'analyse met ainsi l'accent sur l'interdépendance étroite qui existe entre ce qui se passe sur

* Cette recherche a été financée par le Plan national de recherche et développement du ministère espagnol de l'Éducation et des Sciences (Proyecto SEJ2006-03485).

le marché du travail et dans la sphère domestico-familiale¹. Pour atteindre une certaine équité, il serait indispensable que tous participent au travail rémunéré, en général, et aux soins dispensés aux autres, en particulier.

Cet article propose quelques clés pour nourrir ces perspectives, en partant du constat suivant : en ce qui concerne le genre, les frontières des inégalités ne se détruisent pas, elles se transforment (Gardey 2000, p. 53). Il faut alors repérer ces transformations en utilisant de nouveaux outils d'analyse. D'où cette réflexion autour des notions de *domestication du travail*, de *care* et de *social care*. Dans un premier temps est explorée la capacité heuristique de cet instrument conceptuel qu'est la *domestication du travail* pour analyser ce que sont les activités de soins quand on y incorpore, outre leur expression matérielle, leurs dimensions affectives et morales. Ceci du même coup élargit et rénove le concept même de travail puis conduit à revisiter la notion de *care* à partir de l'incorporation de telles dimensions. Dans un second temps est abordé le modèle du *social care* qui étudie les diverses formes d'organisation du *care* sous l'angle de l'implication des différents acteurs sociaux, rejoignant ainsi les perspectives ouvertes depuis les années 1980 par les politiques du temps.

La perspective du *care*

Parler en termes de 'domestication' du travail est une initiative née au sein du groupe d'études *Feminismo y cambio social*². Si cette notion apparaît initialement comme une

¹ Dans une perspective de genre, le privé est un concept qui présente deux acceptions différentes : pour les hommes, il suppose la possibilité de se replier dans la vie familiale, en retrait des obligations et prestations publiques ; pour les femmes, il recouvre un ensemble de pratiques affectives et matérielles axées sur la prise en charge des autres membres de la famille. Pour sortir de cette dichotomie, Soledad Murillo propose d'introduire un élément tiers dans le binôme public/privé : le domestique (Murillo 1996, p. XV-XVI).

² Ce groupe d'études se crée en 1998 à la Faculté de sociologie de l'Universidad Complutense de Madrid, puis s'intègre peu après à l'Instituto de Investigaciones Feministas. Ses réunions portent sur l'analyse des activités réalisées par les femmes dans la vie quotidienne, avec des discussions axées ces dernières années sur le débat autour du *care* (Martín-Palomo 2008a, 2008b).

provocation, elle devient un outil de pensée pour faire progresser la réflexion sur les diverses formes de travail, en particulier sur ce que doit offrir le concept de travail pour être opérationnel dans l'analyse du *care*. Il était absolument nécessaire de proposer des idées neuves, de chercher d'autres ancrages théoriques face à l'inadéquation d'un répertoire conceptuel limité pour appréhender le domaine du *care*, cette réalité complexe, dynamique et marquée par une forte invisibilité. Ainsi, la notion de *domestication du travail* est éclairante car elle permet d'analyser le *care* comme travail tout en y intégrant ses spécificités (Waerness 1996).

Domestiquer le travail

Le groupe *Feminismo y cambio social* a deux objectifs principaux : la construction d'outils pour analyser les soins à la personne et la révision de concepts existants afin qu'ils puissent englober les transformations produites par l'extension de certaines caractéristiques des activités domestiques à celles qui relèvent de la sphère publique. Les frontières entre travail et non-travail deviennent floues et, du coup, la domestication du travail peut se construire à partir de la constatation d'un triple changement : a) les travaux rémunérés présentent les mêmes caractéristiques que les activités de l'espace domestico-familial (élasticité du temps, fragmentation, dispersion) ; b) la flexibilisation modifie les conditions de travail (disponibilité, flexibilité, polyvalence) ; et c) les travaux rémunérés incorporent de plus en plus une dimension émotionnelle jusque-là considérée comme expression exclusive de la vie privée des individus, sans rapport aucun avec toutes les diverses conceptualisations du travail (*Feminismo y cambio social* 2001).

Le terme de *domestication*, par son contenu, prétend déplacer et en quelque sorte se substituer à celui de féminisation que l'on emploie pour décrire partiellement ce phénomène (Haraway 1995, p. 284). Il opère en effet le décentrage de la dualité masculin-féminin et conduit à penser ces transformations à partir des qualités, des conditions et des espaces où elles ont lieu, et moins en fonction du sujet protagoniste. Bien que les femmes se retrouvent effectivement au centre de ces processus, pour rénover le concept de travail, il est important de le dissocier, au

moins dans l'analyse, de la personne qui l'effectue. On cherche ainsi à dépasser la division entre activités rémunérées et non rémunérées par le recours à cet outil en construction qui explore comment mettre en évidence les insuffisances d'une définition fondée sur la seule rémunération (Miranda 2007, p. 102).

Des discussions larges et complexes ont entouré le concept de travail, en particulier lorsqu'il s'agit d'activités réalisées par les femmes. Les études de genre ont impulsé une amplification du terme, en renégociant son sens et en en faisant un objet de débat avec les différents acteurs sociaux. Les catégories et les méthodes utilisées dans les diverses disciplines ont été revisitées, reformulées avec l'élargissement des frontières du travail au-delà de l'emploi et de la relation salariale. Néanmoins, le travail n'arrive pas à inclure l'analyse de certains éléments liés au *care*. D'où la proposition de le domestiquer³.

Un regard historique est indispensable dans la mesure où il permet d'identifier la fluctuation des frontières entre travail et non-travail. *Domestiquer* le travail implique la révision du concept tel qu'il s'est consolidé au XVIII^e siècle avec une division sexuelle et hiérarchisée de toutes les activités⁴. Il est alors nécessaire d'adapter les catégories traditionnelles aux transformations sociales qui ont affecté la vie dans les foyers — et à l'extérieur des foyers — durant plus de deux siècles car elles sont incapables de rendre compte de la diversité et de la complexité des expériences des femmes. Par ailleurs, il convient de redonner leur valeur sociale aux soins indispensables à la vie, sur le plan matériel comme sur le plan moral et affectif. C'est ainsi qu'en explorant le terme de *domestication*, on en vient à réviser et à élargir le concept même de travail. Cette notion, empruntée au champ de la sociologie du travail et réaménagée, vise à transcender les frontières entre spécialités car sa naissance s'accompagne d'une vocation incontournable d'interdisciplinarité. Ce qui en montre la portée stratégique.

Analyser les activités des femmes et comprendre leur contribution au fonctionnement de notre société implique l'invention de nouveaux mots ou l'attribution de nouvelles significations à

³ Elle est exposée dans Martín-Palomo (2008a, 2008c).

⁴ Cf. par exemple les travaux de Kergoat (1992).

ceux qui existent déjà (Balbo 1996, p. 57). Mais les concepts ne surgissent pas *ex nihilo*, ils sont liés au passé, qu'on en ait conscience ou non (Fleck 2005). Le changement continu de sens fait partie de la recherche elle-même qui vit de la diversité des interprétations, des réinterprétations ou des confusions au sein d'une communauté de pensée déterminée. Ainsi, on peut penser qu'il y a déjà dans des notions comme celles de travail domestique, de double présence, ou de charge globale de travail, des éléments de la notion de *domestication*.

Un tissage complexe

La notion de *domestication* n'est pas fermée. Elle présente, à ses débuts, une certaine fragilité dans la mesure où sa mission est d'offrir une perspective à la réflexion collective, elle se définit comme un [proto]concept en construction instable, éphémère, un de ces monstres proposés par Donna Haraway (1995, p. 205) ouvert à la redéfinition et à la négociation sans fin de ses significations. Avec cette notion, on veut inverser la connotation négative inhérente à l'action de domestiquer et récupérer les éléments conduisant à la connaissance des liens qui résultent de la domestication. En outre, l'élimination des aspects péjoratifs produit cette « *resignification* » du terme (Martín-Palomo 2008c).

Un des fils conducteurs de ce propos doit beaucoup aux idées développées par Rachel Salazar Parreñas (2001, p. 117) qui voit dans la vie de famille trois sortes de caractéristiques : celles qui relèvent de l'affectivité, de la morale et de la matérialité. Même si on peut les désintriquer pour les besoins de l'analyse, il n'est pas facile de les différencier les unes des autres. De même qu'il n'est pas davantage aisé de distinguer le travail domestique des soins à la personne, puisqu'ils opèrent dans la simultanéité. Par exemple, une tâche quotidienne, comme l'entretien des membres de la famille, suppose la prise en compte de certains paramètres, en vue d'une nourriture de qualité : offrir des aliments 'sains' et préparés avec amour pour qu'ils en tirent aussi du plaisir (Martín Criado 2004).

Dans les dernières décennies, on s'est efforcé de rendre visible le travail réalisé par les femmes, c'est même devenu un axe privilégié de recherche. En général, la dimension matérielle des échanges permet de les quantifier en temps et en valeur

monétaire⁵. De fait, les sciences sociales ont standardisé ces deux échelles de grandeur. Néanmoins, il est extrêmement compliqué de mesurer le temps consacré à l'activité du *care* : d'une part, elle s'effectue en même temps que d'autres activités, et, d'autre part, elle contient une grande part d'anticipation et de pré-occupation ; en plus, un soin de qualité doit s'effectuer dans la discrétion et dans une quasi, ou même totale, invisibilité (Molinier 2005). L'espace domestico-familial est le lieu d'une forme particulière de relation entre personnes : « *la disponibilité permanente du temps des femmes au service de la famille* » (Fougeyrollas-Schwebel 2004). En effet, une grande partie des activités de *care* s'effectue de façon simultanée ou séquentielle, exige un engagement constant, et constitue un « *monde temporel contingent* » soumis aux demandes d'autrui (Ramos 1994, p. 53). Les activités ont le sens que leur assignent les personnes qui les effectuent ; les temps comme les activités elles-mêmes ont une complexité qu'on ne peut appréhender par la simple durée. Il est donc compliqué de rendre le *care* visible comme de le mesurer et de l'évaluer, surtout à partir d'instruments standardisés de recueil des données (Legarreta 2008).

Ce n'est qu'à une date relativement récente que l'on a introduit les émotions dans les études en sciences sociales. La sociologie des émotions s'appuie, dans ses analyses, sur l'idée de construction sociale du sens de l'action, c'est-à-dire l'étude des motifs que nous attribuons à nos actes. La pensée cartésienne, qui domine la sociologie depuis ses débuts, oppose l'émotionnel au rationnel, l'émotionnel signifiant alors incontrôlable, non domesticable. La rationalité se confond avec le manque d'émotion et l'on présuppose que l'action des individus ou le fonctionnement des institutions ne requièrent ni émotions ni sentiments. Cependant, des travaux, comme ceux d'Arlie Hochschild, montrent que les émotions et la subjectivité font partie de ce qui est compris actuellement comme travail et proposent un nouveau modèle sociologique de sujet, « *le sujet sensible* » (Hochschild 2008).

De plus, dans les dernières décennies, les recherches fondées sur la microsociologie ont réactivé une sociologie morale à

⁵ Par exemple, à travers les enquêtes sur les utilisations du temps.

partir de la polémique déclenchée autour de la question du développement moral (Gilligan 2008 [1982]) et de l'éthique du *care*. Les faits de la vie courante « *peuvent être considérés comme des faits moraux dans la mesure où ils donnent lieu à des objections et à des justifications morales* » (Pharo 2004, p. 69). Cependant nos concepts moraux dépendent de la description que nous faisons de notre existence, de ce qui nous importe dans la vie ordinaire ; ils se renégocient et se recréent constamment (Paperman, Laugier 2005, p. 15-16). L'évaluation morale, autrement dit la façon dont les individus jaugent, affrontent leurs conflits moraux et les prises de décision dans leur quotidien, ouvre des espaces de négociation et, par conséquent, des espaces de conflit (Pharo 2004, p. 72-74).

Pour étudier le travail de *care*, il est fondamental de penser ses dimensions morales et émotionnelles et la multiplicité des formes qu'elles prennent en s'imbriquant les unes aux autres. Ce qui suppose nécessairement le recours à des méthodes de recherche qui puissent ouvrir de nouvelles voies à la connaissance. Ainsi l'intégration simultanée de ces dimensions matérielles, émotionnelles et morales permet de déchiffrer comment se transmettent et se négocient entre les différentes générations les compétences et les savoirs exigés par le *care* et comment en est assumée la responsabilité morale (Finch, Mason 1993), selon le sens que les sujets sociaux donnent à leurs pratiques (Martín-Palomo 2009).

La notion de domestication peut être utilisée pour intégrer les trois dimensions évoquées plus haut dans l'analyse des activités de *care*. Il faut aussi insister sur le fait que le *care* est un travail — il n'y a pas de doute — un travail qui peut être ou non réalisé, qui participe directement à l'entretien ou à la préservation de la vie d'autrui, vise à répondre à ses besoins fondamentaux ou à promouvoir son autonomie. Ceci implique de relever un énorme défi, celui d'élaborer des outils qui puissent rendre visible un type d'activité souffrant d'un déficit chronique de reconnaissance ordinaire puisque les soins donnés à la personne ne sont visibles que lorsqu'ils échouent, font défaut ou sont dispensés d'une manière inadéquate (Molinier 2005, p. 299-301).

Dans cette tentative pour repenser le concept de travail, la notion de *care* permet d'évoquer non seulement les aspects matériels mais aussi les émotions et autres dimensions subjectives intrinsèques au souci des autres. Elle permet aussi de conférer une valeur (reconnaissance) économique et sociale au soin à la personne et à ceux qui en assument la responsabilité, généralement les femmes, grâce à la réactivation-activation du lien social.

Un nouveau champ pour les sciences sociales ?

La production scientifique a intégré le *care* en empruntant des voies qui conduisent à sa reconnaissance et à son inclusion dans l'espace sociologique comme objet ayant un champ propre. Mary Daly et Jane Lewis (1998) plaident pour la pertinence du concept, alléguant que celui-ci définit « *un champ de recherches* », avec ses acteurs, ses institutions, ses formes de relation. Un champ, en outre, qui est situé au point d'intersection entre familles et politiques sociales et qui est lié aux questions de citoyenneté sociale.

On a beaucoup écrit sur la notion de *care*⁶ ces dernières années⁷. Cette notion se construit progressivement à partir de l'observation des pratiques quotidiennes qui montre combien il est complexe de répondre aux besoins des personnes, que ce soit autrui ou soi-même. Elle contribue aussi à analyser cette complexité car elle intègre les aspects matériels et subjectifs, les sentiments comme les formes d'actions. Pour Patricia Paperman, la distinction du *care* comme pratique et du *care* comme sentiment rend l'analyse difficile, le concept de *care* échappant à l'obligation de se déterminer par rapport à cette distinction imposée entre pratique et sentiment, travail et non-travail, domestique et public (Paperman 2005).

⁶ Marie-Thérèse Letablier signale que ce terme appartient au langage de la communauté européenne et nombreux sont les pays qui l'utilisent sans le traduire car il n'existe pas d'équivalent dans leur langue (Letablier 2007, p. 67).

⁷ Cf. les recherches pionnières réalisées dans le milieu anglo-saxon par Gilligan (2008 [1982]) Hochschild (1983, 2008), Waerness (1996) et, plus récemment, par Daly et Lewis (1998, 2000), Badgett et Folbre (1999) entre autres. En France, les recherches menées par Paperman sont très éclairantes (Paperman 2004 ; Paperman, Laugier 2005).

Carol Thomas (1993) évoque le large éventail des significations du mot *care* ; il désigne à la fois les soins proprement dits, les services d'aide et la responsabilité qui leur est intrinsèque. De façon générale, les activités de *care* peuvent se dérouler dans et hors de l'espace domestique, être l'œuvre de membres de la famille ou non, en échange d'une rémunération (ou non). C'est toujours un travail qui implique un aspect relationnel, car donner des soins suppose que l'on soit attentif à l'autre, que l'on se préoccupe de lui, en somme un engagement personnel. Certes, la dimension affective et morale de ce travail se transforme quand il est endossé par des membres de la famille puisque entrent en jeu les émotions liées au monde familial et à ses normes (Letablier 2007). Cependant, même en dehors des relations familiales, ce travail requiert cette attitude d'attention à l'autre, de préoccupation de l'autre⁸. Il s'agit bien d'un travail dont dépend la vie ou tout au moins une meilleure qualité de vie (Badgett, Folbre 1999). Le *care* présente en outre la spécificité d'occuper un territoire transfrontalier entre famille, État, marché et société civile. Il se manifeste à travers diverses modalités d'une relation sociale qui peut être bénévole, rémunérée ou familiale et ignore la scission entre professionnel et non-professionnel, ou entre public/privé/domestique (Daly, Lewis 2000).

Divers courants de recherche sur le *care* se sont développés, qui portent sur son articulation avec la protection sociale⁹. Ces travaux s'orientent, de plus en plus, vers l'analyse des besoins des personnes les plus vulnérables, les enfants et surtout les personnes âgées. Concernant ces dernières, les projections de population montrent l'énorme augmentation dans les prochaines années de ce groupe d'âge¹⁰ et la diminution prévisible, et de plus en plus marquée, des femmes qui, dans la famille, pourront se consacrer à plein temps à cette tâche, comme elles l'ont fait

⁸ C'est ce que montrent clairement les travaux réalisés par Molinier sur les infirmières et les dispensateurs de soins professionnels (2005).

⁹ Ces divers courants se centrent sur le concept de travail, les temps, la professionnalisation du *care*, les compétences spécifiques qu'il requiert, sur la maternité, le rôle des politiques publiques et du marché dans l'offre de services liés au *care*, sur l'autonomie, la vulnérabilité et la dépendance, entre autres.

¹⁰ On estime que les personnes de 65 ans et plus représenteront en Espagne, en 2016, 21,6 % de la population (Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales 2005).

jusqu'à présent¹¹. Le problème le plus important se situe au niveau du *long-time-care*, autrement dit des soins de longue durée. Les données démographiques renforcent cette perspective inquiétante, étant donné le vieillissement croissant de la population, ce qui oblige à chercher de nouvelles formes d'organisation sociale (Bettio, Plantenga 2004).

Le *care* s'inscrit dans une analyse des relations sociales qui s'organisent autour de la dépendance et de la vulnérabilité ; traits inhérents à la condition humaine, ils ne peuvent donc être considérés comme un accident qui n'arrive qu'aux autres (Paperman, Laugier 2005, p. 12). Il s'agit alors de revoir la façon statique dont on conçoit les relations unidirectionnelles, asymétriques de soin et d'attention à l'égard de personnes en situation de dépendance (Paperman 2004, p. 414), d'une part, et de se poser la question de la responsabilité morale et politique liée à ce type d'activités et de la place qu'elles doivent occuper dans notre société, d'autre part (Leira, Saraceno 2002, p. 18). Il s'agit enfin de procéder à une révision du concept de travail pour qu'il puisse intégrer, outre les éléments matériels, ceux qui relèvent de l'affectivité et de la morale.

Tout être humain est dépendant à un moment ou un autre de sa vie et certains le sont leur vie durant. On peut même dire que la vulnérabilité et la dépendance sont au centre même de la définition de l'être humain (Molinier 2005, p. 301 et 310). Le reconnaître permet de sortir de la fiction de Hobbes qui pré-suppose l'autonomie des individus (hommes) considérés comme des adultes éternellement en bonne santé et indépendants, ce que fait le modèle de l'*homo œconomicus* (Benhabib 1990).

¹¹ María Angeles Durán analyse la structure de la demande de services pour les pays européens dans les années qui viennent. Elle prévoit que la quantité de services nécessaires aux activités de *care* des enfants baissera légèrement, en revanche, ceux qu'exigera le *care* aux personnes de plus de 80 ans augmenteront de 297 % en 2050. En Espagne, en dix ans, a disparu un million de femmes au foyer à temps complet, autrement dit ces femmes qui effectuent ce genre de travaux sans être rémunérées en échange (Durán 1999, p. 257).

Les politiques du care : des politiques du temps au *social care*

La façon dont le *care* est géré fournit un bon éclairage des attributions et compétences de l'État-providence. En ce sens, le modèle conçu par Gøsta Esping-Andersen (1990) a reçu l'accueil le plus favorable et suscité le plus de débats. En dépit d'une large reconnaissance, il s'est attiré un grand nombre de critiques : son schéma de pensée, en effet, ne concernait pas des pays comme ceux de la Méditerranée qui ont une tradition reposant largement sur les structures familiales. Par ailleurs cette modélisation ignore le travail réalisé par les femmes dans les familles. Il est donc nécessaire de mener sur les régimes des États-providence des recherches comparatives qui fassent l'analyse de l'offre de services et de l'impact différentiel des politiques publiques sur les femmes et les hommes et non qui prennent pour seul axe l'attribution de subventions ou d'aides économiques (Lewis 1992). Dans le même esprit, la question centrale n'est pas tant le montant des dépenses de l'État que la nature des aides publiques. Quand il s'agit de services ou d'équipements, les frontières se déplacent entre le domestique et le public, car ils touchent aux présupposés relatifs à la division du travail entre hommes et femmes. Cependant, quand il s'agit d'aides économiques, il n'en va pas de même, bien au contraire, c'est le modèle de *l'homme pourvoyeur* qui s'en trouve renforcé (Letablier 2007). Au contraire, une dotation adéquate de ce type de services est fondamentale si l'on veut atteindre l'équité de genre (Torns 2005, p. 27).

Jusqu'à quel point y a-t-il eu reconnaissance des droits sociaux de celles qui assument les activités de *care*, surtout si on prend en compte le rôle des femmes en tant que mères ? Dans quelle mesure le *care* est-il devenu une activité relevant de la responsabilité publique (Leira, Saraceno 2002) ? Quelle forme lui donner au-delà des liens familiaux ? Autrement dit, jusqu'à quel point le *care* est-il institutionnalisable ? Ce sont là des questions soulevées parallèlement (Pattaroni 2005). Il existe un large éventail de propositions où l'on demande à l'État d'assumer un certain nombre de responsabilités. Il se doit d'intervenir en faveur de ceux qui ont des besoins spécifiques

en en répartissant les charges de manière à promouvoir la justice sociale, ce qui suppose une dotation adéquate de moyens et des programmes donnant des réponses aux situations de grande vulnérabilité (Kittay 2002 ; Maclaughin 2003). Mais comme il a été dit plus haut, il est nécessaire de démontrer comment fonctionnera dans la sphère publique un système de *care* qui se situe au-delà des relations personnelles.

Les pays du sud de l'Europe se caractérisent par un modèle d'État qui fait reposer les formes d'assistance sur la famille et dont le niveau de dépenses sociales est faible. C'est le modèle espagnol, poussé à l'extrême. Il est fondé, en effet, sur l'approvisionnement d'une partie importante du *care* par les familles, c'est-à-dire qu'il repose fondamentalement sur les femmes à travers l'aide intergénérationnelle (Tobío 2005 ; Martín-Palomo 2008c). Mais avec le changement de statut des femmes, ce modèle n'est plus viable, entre autres en raison du processus accéléré de *défamiliarisation*. D'où le diagnostic d'une situation de crise dans l'approvisionnement du *care* en Europe méridionale (Bettio, Plantenga 2004).

Les pages qui suivent présentent une brève réflexion autour de trois modalités d'intervention publique dans le domaine du *care* en pointant les rationalités qu'elles portent et leur impact sur l'égalité de genre : les politiques du temps, les politiques de conciliation de la vie de famille et de travail et le modèle du *social care*. Ces rationalités ont un lien étroit avec le concept de travail sur lequel elles prennent appui.

Politiques du temps

Les politiques du temps, appelées aussi chronopolitiques, sont représentées de façon emblématique par la proposition présentée en Italie par les femmes du Parti de la gauche au Parlement pour que soit instituée une loi des temps¹² par laquelle on veut établir un nouveau droit au 'temps'. Cette proposition part de la découverte et de la valorisation des activités effectuées par les femmes tout au long de l'histoire dans la vie sociale et écono-

¹² Cette loi a été approuvée récemment. Elle oblige les villes italiennes à créer des bureaux des temps et à introduire d'autres instruments comme les plans régulant la ville ou les comptes épargne-temps (Bucolo 2001).

mique, critiquant ainsi la division sexuelle du travail qui perdure dans nos sociétés (Cordoni 1993)¹³.

Les changements de la vie quotidienne ont également bousculé les routines et favorisé l'adoption de nouveaux comportements, changeant les heures d'ouverture dans les villes, les quartiers, les écoles, les usines, l'administration ou dans la prestation de services (Mückenberger 2007, p. 13).

Effectivement, l'Italie est un pays pionnier sur le terrain des politiques du temps surtout au niveau de la vie locale. De telles initiatives ont trouvé un écho dans d'autres pays du Centre et du Nord de l'Europe. Elles revendiquent un temps pour vivre, un temps qui englobe le travail, les activités domestiques et familiales, comme le temps pour soi, le temps de prendre soin de sa propre personne et celui du loisir, ce qui débouche sur une réflexion sur la qualité de vie (Bucolo 2001). Pour accéder à la jouissance de tous ces temps sociaux, il est nécessaire de penser autrement la ville et la gestion des temps publics, et donc de procéder à la réorganisation des espaces et des temps publics, par exemple en changeant les horaires des commerces et des écoles. L'initiative « Le temps de la ville » vise à faire de la conciliation individuelle de la vie professionnelle et familiale un problème collectif d'articulation des temps sociaux, revisitant ainsi la notion même de 'temps' comme quelque chose d'objectif, de linéaire et de chronologique.

Politiques de conciliation travail/famille

À partir des années 1970, les États commencent à incorporer une perspective de genre dans leurs interventions, en grande partie en raison de l'augmentation continue de la part des femmes dans la population définie comme active, d'où la mise en œuvre de politiques destinées à rendre compatibles, pour les femmes, travail rémunéré et famille. Ladite *conciliation du travail et de la vie familiale* est entrée, ces dernières années,

¹³ La réflexion porte sur la possibilité que tout le monde réalise différentes tâches concernant la vie sociale, familiale et personnelle. En outre, à travers une plus grande responsabilité collective, on peut identifier un secteur où des emplois pourraient être créés à partir de l'externalisation et de la socialisation du *care* dès lors qu'on donne priorité à la création d'un large réseau de services collectifs répondant aux besoins en matière de soins (Cordoni 1993).

dans l'agenda des questions sociales au point que l'Espagne et d'autres pays de l'Union européenne ont élaboré des lois spécifiques¹⁴ et que les politiques communautaires en matière d'emploi en ont tenu compte (concrètement la Stratégie européenne pour l'emploi relie les politiques de conciliation à la volonté d'augmenter le taux d'activité des femmes). Pourtant, la conciliation s'introduit dans les textes de lois sous la forme de politiques axées sur la famille, les services sociaux et éducatifs ou la politique fiscale.

Un des premiers rapports reconnaît que l'obstacle principal à la pleine participation des femmes au marché du travail et au développement de leur vie professionnelle est leur responsabilité à l'égard des autres membres de la famille, autrement dit le travail du *care*. Il n'y a pas consensus sur le lien de causalité entre les deux phénomènes. Pour les uns, les politiques, surtout celles qui sont élaborées par la Commission européenne et mises en œuvre dans les divers pays, c'est-à-dire des politiques pour l'emploi ou des politiques familiales et de conciliation, ont contribué à accélérer la disparition du modèle de famille centré sur le seul pourvoyeur masculin et à modeler les comportements de l'activité rémunérée des femmes en créant une législation et des orientations favorables à l'égalité de genre (Hantrais 2001). Pour d'autres, plus que modifier le comportement des femmes à l'égard du travail, l'État répond, avec ses politiques, au changement social suscité par la participation généralisée des femmes au marché du travail (Tobío 2005) où, souligne Jane Lewis, leur insertion s'opère dans la précarité alors que se généralise le modèle du double revenu (*dual-breadwinner*). Or celui-ci ne s'accompagne pas d'un modèle de double carrière (*dual-career*), si bien que, jusqu'à présent, on n'a pas résolu la façon dont va s'effectuer le *care* ni qui va s'en charger (Lewis 2001).

En général, l'augmentation du taux d'activité des femmes s'accompagne de la double journée/la double présence (Balbo 1994), au point que, ce qui est un peu paradoxal, certaines mesures politiques destinées à faciliter la 'conciliation' des

¹⁴ Le concept de conciliation suppose que soit acceptée par les institutions européennes et nationales l'interrelation entre espace domestico-privé et espace public.

tâches consacrent de fait la formule : *deux* personnes génèrent des revenus et *une seule* s'occupe du *care*¹⁵ (Lewis 2001). Or, dans une perspective d'égalité de genre, il convient de mettre en place des mesures générales, en direction des hommes et des femmes, qui permettent aux unes et aux autres d'avoir des investissements équivalents dans les deux sphères (Méda 2002, p. 58). En ce sens, les politiques qui visent à faciliter la conciliation devraient chercher à transformer plutôt les rapports de genre (Peterson 2007, p. 37).

Il reste à poser le problème des différences sociales qui se reproduisent et se renforcent en conséquence de la politique de la conciliation, par exemple la surcharge de travail des femmes appartenant aux groupes sociaux les plus désavantagés et des immigrées. Le type de réponse que cette politique apporte aux besoins de *care* est indissolublement imbriqué aux autres structures inégalitaires comme l'ethnie, la classe sociale ou le lieu d'origine (Razavi 2007). Savoir jusqu'à quel point la façon de poser le problème contribue vraiment à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et à une plus grande équité sociale constitue un véritable défi.

Social care

Le modèle du *social care* part d'une vision transversale et multidimensionnelle du *care*. Il intègre, en effet, toutes les activités et toutes les relations impliquées dans la réponse aux besoins physiques et émotionnels des enfants et des adultes en situation de dépendance (Daly, Lewis 2000, p. 285).

Ce modèle est intéressant car il prend en compte deux niveaux d'analyse : un niveau macro, celui des politiques, qui pose le problème de la répartition des activités de *care* entre État, familles, marchés et société civile, et un niveau micro, celui des pratiques quotidiennes dans le cadre familial, qui considère la

¹⁵ Il en est ainsi du soutien aux différentes modalités du temps partiel qui, comme l'ont souligné les spécialistes en la matière, sont en général des formes d'emploi extrêmement précaires ou très préjudiciables au développement d'une carrière professionnelle (Maruani 2000). En Espagne, l'emploi féminin a fortement augmenté en vingt ans. Mais les indicateurs montrent que les femmes ont un taux de chômage double de celui des hommes, qu'elles ont des salaires moindres et que leur part dans les emplois partiels et saisonniers est plus grande (INE 2009).

façon dont elles se répartissent entre hommes et femmes et entre générations (Letablier 2007). La contribution importante des femmes au bien-être de la population devient alors bien visible, d'où ces propositions visant à pallier les nombreux désavantages dont souffrent la majorité des femmes en raison de leurs responsabilités de *care* à l'égard des membres de leurs familles. C'est ce que fait le projet SOCCARE financé par la Commission européenne. Il propose en effet d'étudier les possibilités qu'ont les familles de faire face aux problèmes de couverture des besoins de *care* en articulant les différentes ressources d'ordre domestique, public et privé. Ce projet offre une définition élargie du *social care* qui fait une bonne place aux aspects affectifs et moraux :

Ce qui distingue le « social care », c'est qu'il transcende les dichotomies conceptuelles public/privé, professionnel/bénévole, salarié/non-salarié. Le social care intègre des éléments spécifiques personnels, affectifs, normatifs et moraux (Kröger 2001, p. 1) [c'est moi qui souligne].

Le *social care* propose un réaménagement des devoirs et des droits de chaque acteur : familles, institutions et agences privées. Cependant, selon certaines approches féministes, on peut soupçonner ce modèle d'occulter une stratégie, celle de déplacer le coût du *care* sur les familles, d'être donc une politique qui privatise ou qui se focalise sur la famille (Precarias a la deriva 2004). Néanmoins, le *social care* est une notion qui ouvre des perspectives dans la mesure où elle élargit le champ social du *care* : de la famille et de l'espace défini comme privé, comme domestique, elle passe à un environnement social plus vaste. Ce schéma implique la révision des dichotomies obligées de la modernité, comme la frontière imprécise séparant le public du privé ou celle qui s'établit entre autonomie et dépendance. Il demande aussi que soient repensés les cadres théoriques qui fondent de telles notions.

Sous cet angle, il est possible de poser autrement le problème de la responsabilité morale et sociale du *care*. Autrement dit, répondre aux besoins de ceux qui requièrent des soins devient une responsabilité collective de la société et une responsabilité morale des personnes. On peut alors impulser la coresponsabilité comme solution micro, dans les relations interpersonnelles

de la vie quotidienne, et la socialisation des soins comme solution macro à partir de la sphère politique (Tronto 2004).

* *

*

Cet article se veut une réflexion sur la capacité heuristique de cet outil de pensée qu'est la *domestication du travail*. Cette analyse part d'une proposition élaborée à l'intérieur du groupe Feminismo y cambio social. Le concept de travail présente de fortes limitations du fait de son ancrage dans une définition étroite produite par un contexte historique et culturel donné, celui de l'industrialisation. Elle est en effet liée à la matérialité d'une activité extra-domestique, salariée, industrielle et à d'autres éléments qui expliquent la confusion faite entre travail et emploi.

Il convient de repenser les diverses modalités de travail ainsi que la valeur sociale qu'on leur attribue dès lors qu'on intègre à l'analyse les aspects matériels mais aussi les dimensions émotionnelles et morales. L'analyse des activités de *care* reprend le concept de travail mais en le nuancant, car il s'agit d'un travail d'une nature différente précisément en raison de la dimension relationnelle et affective inhérente au fait de s'occuper d'une autre personne, mais aussi de la dimension morale de la responsabilité impliquée. Pour tenir compte de la complexité du *care*, il nous faut disposer de nouveaux outils d'analyse. Le *care* lui-même peut se convertir en analyseur stratégique permettant d'appréhender sous un autre angle les changements de notre société. En ce sens on peut dire que le *care* domestique le travail car il délimite par sa spécificité même un territoire transfrontalier à partir duquel on peut interroger ces schémas d'analyse qui franchissent les siècles inchangés.

Les débats qui ont lieu en Europe autour du *care* mettent en question la perception fragmentée et partielle qu'en a la modernité et réclament de nouveaux paradigmes tant sur le plan de l'analyse que sur celui de l'intervention sociale. Le regard se porte maintenant sur une organisation sociale du *care* qui va au-delà de l'environnement familial et explore les possibilités qu'offrent les diverses politiques publiques. On peut voir une ligne de

continuité entre les politiques du temps et le *social care*. Les deux perspectives font du *care* une question sociale et se fondent sur une recherche d'égalité de genre et d'équité sociale. Elles reconnaissent aussi que tous les êtres humains ont des besoins et, de ce fait, l'importance sociale du *care*. En ce sens, on s'éloigne de la rationalité sous-jacente aux politiques qui cherchent à concilier famille et travail en lien avec des considérations d'ordre démographique ou des mesures en direction de l'emploi féminin. Or leur mise en place n'a pas forcément un impact positif sur l'égalité entre hommes et femmes.

La notion de *domestication du travail* peut aider à la recherche de solutions valorisant les activités habituellement effectuées par les femmes. Elle permet aussi de repenser le concept même de travail en y incorporant des éléments proches de l'action au sens que lui donne Hannah Arendt (1998), comme la capacité du *care* de faire du lien social, dès lors que l'on reconnaît que même en tant que sujets de la vie politique, nous avons besoin de soins, sommes vulnérables, interdépendants¹⁶. Il suffit en fait d'intégrer à l'analyse la dimension temporelle et cette reconsidération aura nécessairement des conséquences sur la gestion publique du *care* car elle conduit à repenser les termes dans lesquels a été posée jusqu'à présent la responsabilité morale et politique de *care*.

Traduit de l'espagnol par Hélène Le Doaré

Références

- Arendt Hannah (1998). *La condición humana*. Buenos Aires, Paidós.
 Badgett M. V. Lee, Folbre Nancy (1999). "¿Quién cuida de los demás? Normas sociosexuales y consecuencias económicas". *Revista internacional del trabajo*, vol. 118, n° 3.

¹⁶ Je suis redevable de cette idée à José Maria M. Terrón et le remercie de sa lecture attentive et de ses commentaires sur la première version de ce texte. Matxalen Legarreta m'a orientée pour aborder les politiques du temps, Eva Olid a collaboré à la difficile entreprise de faire des coupes dans le texte initial. Merci à tous et à toutes de leur appui stimulant. Je remercie aussi les lectrices et lecteurs anonymes des *Cahiers du Genre* pour leurs commentaires et suggestions. Enfin, pour leur relecture attentive, Aurélie Damamme et Patricia Paperman. Néanmoins, le texte final relève exclusivement de ma responsabilité.

- Balbo Laura (1994). "La doble presencia". In Borderías Cristina, Carrasco Cristina, Alemany Carme *et al.* (eds). *Las mujeres y el trabajo: algunas rupturas conceptuales*. Barcelona, Icaria.
- (1996). "Las colchas locas: replanteándonos el debate del Estado del Bienestar desde el punto de vista de la mujer". In Showstack Sassoon Anne (ed). *Las mujeres y el Estado*. Madrid, Vindicación feminista.
- Benhabib Seyla (1990). "El otro generalizado y el otro concreto: la controversia Kohlberg-Gilligan y la teoría feminista". In Benhabib Seyla, Cornell Drucila (eds). *Teoría feminista y teoría crítica*. Valencia, Alfons el Magnánim.
- Bettio Francesca, Plantenga Janette (2004). "Comparing Care Regimes in Europe". *Feminist Economics*, vol. 10, n° 1.
- Bucolo Elisabetta (2001). "Italia: las mujeres se apoderan del tiempo". *Iniciativa socialista, otoño & Transversales*, junio.
- Cordoni Elena (1993). "Las mujeres cambian los tiempos". *Cuadernos de relaciones laborales*, n° 2.
- Daly Mary, Lewis Jane (1998). "Introduction: Conceptualising Social Care in the Context of Welfare State Restructuring in Europe". In Lewis Jane (ed). *Gender, Social Care and Welfare State Restructuring in Europe*. Aldershot, Ashgate.
- (2000). "The Concept of Social Care and the Analysis of Contemporary Welfare States". *British Journal of Sociology*, vol. 51, n° 2.
- Durán María Angeles (1999). *The Future of the Work in Europe*. Brussels, European Commission, DG V.
- Esping-Andersen Gøsta (1990). *The three Worlds of Welfare Capitalism*. Cambridge, UK, Polity Press.
- Feminismo y cambio social (2001). "Domesticación del trabajo: trabajos, afectos y vida cotidiana". Asamblea de Mujeres la Yerbabuena (ed). Actas de las Jornadas feministas "Feminismo es y será..." Servicio de publicaciones de la Universidad de Córdoba.
- Finch Janet, Mason Jennifer (1993). *Negotiating Family Responsibilities*. London & New York, Tavistock & Routledge.
- Fleck Ludwick (2005). *Genèse et développement d'un fait scientifique*. Paris, Les Belles Lettres [1^{re} éd. 1935].
- Fougeyrollas-Schwebel Dominique (2004). « Travail domestique ». In Hirata Helena *et al.* (eds). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF [1^{re} éd. 2000].
- Gardey Delphine (2000). "Perspectivas históricas". In Maruani Margaret, Rogerat Chantal, Torns Teresa (eds). *Las nuevas fronteras de la*

- desigualdad: hombres y mujeres en el mercado de trabajo*. Barcelona, Icaria [(1998). *Les nouvelles frontières de l'inégalité : hommes et femmes sur le marché du travail*. Paris, La Découverte].
- Gilligan Carol (2008 [1982]). *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Paris, Flammarion.
- Hantrais Linda (ed) (2001). *Researching Family and Welfare from an International Comparative Perspective*. Brussels, European Commission.
- Haraway Donna J. (1995). *Ciencia, cyborgs y mujeres: la reinención de la naturaleza*. Madrid, Cátedra.
- Hochschild Arlie R. (1983). *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. Berkeley, University of California Press.
- (2008). *La mercantilización de la vida íntima: apuntes de la casa y el trabajo*. Buenos Aires, Katz.
- INE (Instituto Nacional de Estadística) (2009). *Mujeres y hombres en España*. Madrid, INE.
- Kergoat Danièle (1992). “Les absentes de l’histoire”. *Autrement* n° 126 « Ouvrières, ouvriers ».
- Kittay Eva Feder (2002). “When Caring is Just and Justice is Caring: Justice and Mental Retardation”. In Kittay Eva Feder, Feder Ellen K. (eds). *The subject of Care: Feminist Perspective on Dependency*. Lanham, MD, Rowman & Littlefield Publishers.
- Kröger Teppo (2001). *Comparative Research on Social Care: The State of the Art*. Brussels, European Commission, SOCCARE Project Report 1.
- Legarreta Iza Matxalen (2008). “El tiempo donado en el ámbito doméstico: reflexiones para el análisis del trabajo doméstico y los cuidados”. *Cuadernos de relaciones laborales*, vol. 26, n° 2.
- Leira Arnlaug, Saraceno Chiara (2002). “Care: Actors, Relationships and contexts”. In Hobson Barbara, Lewis Jane, Siim Birte (eds). *Contested Concepts in Gender and social Politics*. Cheltenham, UK & Northampton, MA, Edward Elgar.
- Letablier Marie-Thérèse (2007). “El trabajo de ‘cuidados’ y su conceptualización en Europa”. In Prieto Carlos (ed). *Trabajo, género y tiempo social*. Madrid, Hacer & Complutense.
- Lewis Jane (1992). “Gender and the Development of Welfare Regimes”. *Journal of European Social Policy*, vol. 2, n° 3.
- (2001). “The Decline of the Male Breadwinner Model: Implications for Work and Care”. *Social Politics*, vol. 8, n° 2.

- Martín Criado Enrique (2004). “El valor de una buena madre: oficio de ama de casa, alimentación y salud entre las mujeres de clases populares”. *RES*, n° 4.
- Martín-Palomo María Teresa (2008a). “Domesticación del trabajo: una propuesta para abordar los cuidados”. In Rodríguez Martínez Pilar (ed). *Mujeres, trabajos y empleos en tiempos de globalización*. Barcelona, Icaria.
- (2008b). “‘Domesticar’ el trabajo: una reflexión a partir de los cuidados”. *Cuadernos de relaciones laborales*, vol. 26, n° 2.
- (2008c). “Los cuidados y las mujeres en las familias”. *Política y sociedad*, vol. 45, n° 2.
- (2009). *Los cuidados en las familias: un estudio a partir de tres generaciones de mujeres andaluzas*. Sevilla, Instituto de Estadística de Andalucía [à paraître].
- Maruani Margaret (2000). *Travail et emploi des femmes*. Paris, La Découverte « Repères ».
- McLaughlin Janice (2003). “The Ethics of Care”. In McLaughlin Janice. *Feminist Social and Political Theory: Contemporary Debates and Dialogues*. London, Palgrave & Macmillan.
- Méda Dominique (1998). *Le travail. Une valeur en voie de disparition*. Paris, Flammarion « Champs ».
- (2002). *El tiempo de las mujeres: conciliación entre vida familiar y laboral de hombres y mujeres*. Madrid, Narcea.
- Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales (2005). *El libro blanco de la dependencia*. Madrid.
- Miranda María Jesús (2007). “Apuntes para una genealogía del afecto”. In Prieto Carlos (ed). *Trabajo, género y tiempo social*. Madrid, Hacer & Complutense.
- Molinier Pascale (2005). « Le care à l’épreuve du travail : vulnérabilités croisées et savoir-faire discrets ». In Paperman Patricia, Laugier Sandra (eds).
- Mückenberger Ulrich. (2007). *Metrónomo de la vida cotidiana: prácticas del tiempo de la ciudad en Europa*. Gijón, Trea.
- Murillo Soledad (1996). *El mito de la vida privada: de la entrega al tiempo propio*. Madrid, Siglo XXI.
- Paperman Patricia (2004). « Perspectives féministes sur la justice ». *L’année sociologique*, vol. 54, n° 2.
- (2005). « Les gens vulnérables n’ont rien d’exceptionnel ». In Paperman Patricia, Laugier Sandra (eds).

- Paperman Patricia, Laugier Sandra (eds) (2005). *Le souci des autres, éthique et politique du care*. Paris, EHESS « Raisons pratiques ».
- Pattaroni Luca (2005). « Le care est-il institutionnalisable ? Quand la 'politique du care' émousse son éthique ». In Paperman Patricia, Laugier Sandra (eds).
- Peterson Elin (2007). "El género en los marcos interpretativos sobre la 'conciliación de la vida familiar y laboral' ". In Bustelo María, Lombardo Emanuela (eds). *Políticas de igualdad en España y en Europa*. Madrid, Cátedra.
- Pharo Patrick (2004). *Morale et sociologie : le sens des valeurs entre nature et culture*. Paris, Gallimard « Folio essais ».
- Precarias a la deriva (eds) (2004). *A la deriva: por los circuitos de la precariedad femenina*. Madrid, Traficantes de sueños.
- Ramos Ramón (1994). "El trabajo de la mujer desde la perspectiva del uso del tiempo". In Montañés Serrano Manuel, García Sainz Cristina *et al.* (eds). *El trabajo desde una perspectiva de género*. Comunidad de Madrid, Dirección General de la Mujer.
- Razavi Shahra (2007). *The Political and Social Economy of Care in a Development Context: Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options*. Geneva, UNRISD, "Gender and Development", Programme Paper Number 3.
- Salazar Parreñas Rachel (2001). *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work*. Stanford, Calif., Stanford University Press.
- Thomas Carol (1993). "De-constructing Concepts of Care". *Sociology*, vol. 27, n° 4.
- Tobío Constanza (2005). *Madres que trabajan: dilemas y estrategias*. Madrid, Cátedra.
- Torns Teresa (2005). "De la imposible conciliación a los permanentes malos arreglos". *Cuadernos de relaciones laborales*, vol. 23, n° 1.
- Tronto Jean (2004). "Cuando la ciudadanía se cuida: una paradoja neoliberal del bienestar y la desigualdad". Congreso internacional SARE 2004 "¿Hacia qué modelo de ciudadanía?" Bilbao, 10 y 11 de noviembre.
- Waerness Kary (1996). "Sobre la racionalidad del cuidado". Showstack Sassoon Anne (ed). *Las mujeres y el Estado*. Madrid, Vindicación feminista.